



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2418

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES EN FRANCE ET EN EUROPE

M. le président. La parole est à M. Pierre Morel-A-L'Huissier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. Ma question s'adresse à M. Éric Woerth, ministre du travail, auquel j'apporte tout mon soutien, tout comme le groupe UMP, dans les difficiles moments qu'il traverse. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Monsieur le ministre, alors que nous connaissons une crise économique sans précédent, la réforme des retraites est essentielle pour l'avenir des Français.

Le projet que vous portez est un projet équilibré...

M. Roland Muzeau. Tu parles !

M. Pierre Morel-A-L'Huissier. ...qui doit pouvoir nourrir un consensus responsable au sein de notre société.

Mais nous ne sommes pas seuls au monde. Nous sommes en Europe où tous les pays ont engagé des réformes pour augmenter progressivement l'âge d'ouverture des droits à la retraite. C'est ainsi que l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas, et aujourd'hui le Royaume Uni ont engagé ou envisagent des processus qui visent à passer de soixante-cinq ans à soixante-sept ans.

Les États membres de l'Union européenne connaissent des différences importantes de situation démographique, de niveau et de conditions de vie des personnes âgées, ainsi que d'organisation de leurs systèmes de retraite. Cependant, ils sont appelés à relever au cours des prochaines années des défis d'ampleur comparable, liés aux conséquences économiques et sociales de l'arrivée à l'âge de la retraite.

Tous les pays européens ont mis en oeuvre des réformes de leur système de retraite, afin de parvenir à garantir aux retraités de demain un remplacement convenable de leurs revenus d'activité, dans des conditions d'équilibre financier des régimes de retraite publics comme privés.

Alors que l'opposition s'acharne à nous démontrer que l'âge légal de départ à la retraite à soixante ans est primordial, une grande partie de leurs collègues européens est déjà acquise à cet allongement.

Monsieur le ministre, quelles mesures le Gouvernement a-t-il décidé de prendre pour s'inspirer de l'exemple de nos partenaires européens qui ont accompli l'effort de redresser leur régime de retraite ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Patrick Roy. Trésorier de l'UMP !

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, vous avez raison de nous proposer de jeter un regard au-delà de nos frontières pour bien saisir la logique animant les gouvernements de nos partenaires européens qui réforment leur système de retraite.

Au fond, il n'y a qu'en France que la réforme des retraites n'a jamais été portée par un gouvernement de gauche ; ce sont toujours des gouvernements de droite qui ont eu le courage de porter la réforme des retraites (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

L'agitation qu'essaie de mener le parti socialiste n'a au fond qu'un seul but : ralentir la réforme des retraites. Bien évidemment, le parti socialiste n'y arrivera pas.

M. Jean-Louis Bianco. Pourquoi y a-t-il eu deux millions de personnes dans la rue ?

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. En Europe, des gouvernements de droite et de gauche ont mené des réformes. Que ce soit en Allemagne en 2001, en Espagne en 2006 et 2007 ou au Royaume Uni en 2007, la gauche a pris ses responsabilités.

M. Philippe Plisson. Ça rame !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Dans leur quasi-totalité, les pays d'Europe - les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume Uni, etc. - ont fonctionné de la même manière : ils ont pris en compte l'augmentation de la durée de la vie. En toute bonne logique et en toute cohérence, ils ont procédé à une augmentation proportionnelle de la durée de la retraite : les gens vont travailler plus longtemps, mais ils vont aussi rester en retraite plus longtemps. C'est ce qu'il faut essayer d'expliquer à nos concitoyens. La vie a changé ; c'est juste de faire cette réforme. Nous avons décidé de repousser l'âge légal de la retraite pour tenir compte de la réalité, comme dans les autres pays. Nous avons aussi décidé de reporter l'âge du départ à taux plein, comme l'ont fait d'autres pays avec des systèmes différents. C'est juste, efficace et dans le droit fil du temps. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2418

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er juillet 2010